



Procès-verbal du Conseil d'administration de l'Association LGBT+66 du 17 octobre 2022.

Le lundi 17 octobre 2022, les membres du conseil d'administration de l'association LGBT+66 se sont réunis à 18h au siège de l'association.

Membres présents :

Christel FREUND (co-présidente)
Guy GAULTIER (secrétaire général)
Fabrice PRUD'HOMME (trésorier)
Shane DURAND (secrétaire)
Jean-Loup THEVENOT (administrateur et président d'honneur)
Marie-Pierre DELATTRE (administratrice)
Jacques VERDIER (administrateur)
Didier MOREREAU-HOFFER (administrateur)

Membres excusés :

Michel SITJA-SANCHEZ (co-président)
Hassan EL KOUFI (administrateur)

75% des membres étant présent.e.s, la co-présidence déclare que le Conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1. **Fonctionnement du bureau et du CA ;**
2. **Point RH ;**
3. **Communication associative, pôle communication ;**
4. **Préparation de l'AG de janvier 2023 avec projet associatif, nouveaux statuts et RIA ;**
5. **Bilan du Festival du film "Et Alors ?!" ;**
6. **Point IMS ;**
7. **Trésorerie et subventions ;**
8. **Agenda des activités à venir ;**
9. **Accueil et accompagnement des nouveaux adhérents/bénévoles ;**
10. **Questions diverses**

1. Fonctionnement du bureau et du CA : (Christel et Guy)

Christel et Guy proposent de mettre en place des outils afin d'optimiser nos communications (diminuer notamment les mails), apporter de la lisibilité sur les processus décisionnels et le suivi des actions, ainsi que pour formaliser des protocoles de gestion de l'association.

- **Communication : Deux groupes WhatsApp ont été créés cette semaine** (Bureau et CA) pour fluidifier les communications. Les mails pourront être ainsi réservés aux échanges plus formels ou en lien avec la boîte mail de l'association : il faudra voir à l'usage le partage entre l'un et l'autre.
- **Outil décisionnel et de suivi des actions** : Il est proposé de créer un « outil décisionnel », sous forme probable de tableau Excel, à remplir directement sur le Drive de l'association, pour faciliter le suivi des avis du Bureau

et/ou du CA, et ainsi les prises de décision collégiales. En parallèle un outil de « suivi des actions » permettrait de suivre l'avancement des actions/événements en préparation et les personnes qui en ont la responsabilité. Cela pourrait également se présenter sous la forme de « fiches actions ». D'un point de vue pratique, il faut voir comment cet outil s'articulerait avec l'outil décisionnel et l'outil déjà existant de calendrier sur le Drive. Jean-Loup rappelle l'importance de ce dernier qui sert notamment à comptabiliser le temps des bénévoles, dans le cadre de nos subventions.

Le CA mandate Guy pour faire des propositions.

- **Boîtes mails** : **La création d'une nouvelle boîte mail fonctionnelle pour le trésorier est approuvée par le CA**, via notre compte sur Wix dans lequel il reste une boîte non utilisée. Nom retenu : tresorier@lgbt66.fr . Guy s'en occupe.
- **Protocoles de gestion** : Afin de faciliter le travail en transversalité il serait bon de disposer facilement des protocoles usuels sur les processus d'administration de l'association. Jean-Loup indique que des outils existent déjà sur le disque dur ou sous forme papier dans des classeurs. Il est décidé de créer, sur la base des protocoles existants, un classeur de synthèse pour retrouver et exploiter les processus tels que : les adhésions, les mails automatiques pour les anniversaires et nouvelles adhésions, le suivi des plaintes, les permanences, les demandeurs d'asile, ...

Le CA mandate Guy et Shane pour faire des propositions en ce sens.

2. Point RH : (Christel et Guy)

- **Contrat PEC** : Christel informe le CA des évolutions du périmètre du contrat PEC (fiche de poste) et sur le renouvellement du contrat de Dylan. Ce dernier est en congés jusqu'au 31 octobre. Son renouvellement de contrat passe en commission le 26 octobre. S'il est accepté il devrait reprendre le 2 novembre. La fiche de poste a été adaptée par la co-présidence (qui porte la fonction RH) pour mieux identifier les tâches prioritaires et pour permettre à Dylan de monter en compétence sur cette seconde année, notamment sur les capacités d'analyse, de gestion et de comptes-rendus réguliers, d'un point de vue à la fois quantitatif et qualitatif ; compétences qui pourront lui être utile dans un futur emploi. **La nouvelle fiche de poste sera mise sur le Drive après l'entretien avec Dylan**, à son retour de congés. Christel indique qu'elle devrait être présente désormais avec lui tous les mercredis après-midi.

Il est demandé à la co-présidence de bien informer Dylan après chaque réunion du CA, afin qu'il connaisse clairement les orientations et attendus du CA.

- **Service civique** : Guy indique que le recrutement du prochain service civique suit son cours, avec l'arrivée de Margot prévue le samedi 29 octobre. Guy explique que nous pourrions demander un second service civique, ce qui permettrait à la fois de créer une dynamique intéressante d'auto-émulation au local, avec le contrat PEC, et surtout de couvrir nos deux événements phares (le Festival du film et la Marche), sachant que chaque contrat de volontaire ne peut faire que 8 mois. Il signale toutefois que les services civiques ne peuvent se substituer à l'action des salariés ou bénévoles mais viennent en complément. Cela interroge aussi notre capacité d'accompagnement des volontaires et de leurs propositions.

Le CA mandate Guy pour étudier les modalités de recruter un second service civique avec les autorités compétentes.

3. Communication associative, pôle communication (Christel et Shane)

- **Point sur la montée en puissance d'un pôle communication** : Shane explique qu'à ce stade la rencontre avec Thierry M. n'a pas pu aboutir. Le CA s'interroge sur l'opportunité de maintenir cette piste.

Fabrice indique que Bruno s'est déjà investi dans le rôle de communication (Facebook et Instagram notamment) mais qu'il lui faudrait des orientations plus claires sur les publications à faire et les dates de publications.

- Ligne éditoriale : Il paraît utile à plusieurs membres du CA de concentrer nos efforts autour d'une ligne éditoriale claire.

Un outil de type « plan de communication », sur la base de ce que Christel a déjà réalisé, permettrait de mieux rythmer la communication. Il serait ainsi créé un processus de type : le porteur de projet événementiel propose des visuels et textes → approbation par la co-présidence → diffusion vers le responsable de communication pour action, avec un agenda des publications et des médias.

La question se pose de la pertinence de communiquer la même chose sur tous les sites. A ce stade, outre notre site Internet, l'Association dispose de Facebook (Les amis de LGBT est un groupe, le centre LGBT est une page, la marche des Fiertés des PO est une page qui appartient au centre LGBT+66 : d'après Jean-Loup, par expérience il faut l'entretenir régulièrement), Tweeter (présence des politiques), Instagram, une chaîne YouTube, ainsi que la possibilité de mails aux adhérents. Christel rappelle l'étude montrant les poids relatifs de ces différents réseaux et l'importance chez les plus jeunes de Tik Tok et Snapchat : c'est peut-être un point à creuser avec Margot ?

Le CA demande la mise en sommeil du groupe « Les amis du Centre LGBT ». Par conséquent il est demandé aux administrateurs de ne plus communiquer sur ce groupe et de rejoindre les autres pages Facebook de l'Association.

Jean-Loup estime qu'il y a actuellement un manque de spontanéité et de réactivité avec un besoin de suivre les événements importants et l'actualité LGBT+ tous les jours, afin de la relayer auprès de nos adhérent.e.s, certain.e.s regrettant l'hebdo qui donnait ces informations. Il pense qu'il est urgent de mettre en place le circuit concernant les différentes formes de communication : lettre d'informations sur l'association, partage des informations de nos partenaires et des articles de média ayant une importance pour nos idées. La question se pose toutefois, au-delà des informations essentielles à relayer, de notre capacité à réaliser une revue de presse complète et objective.

Le CA décide de se doter d'un outil de plan de communication, à finaliser par Guy, en lien avec Shane et Bruno, sur la base du travail déjà réalisé par Christel.

Il est demandé en parallèle à chaque porteur de projet d'action ou d'événement d'inclure systématiquement un volet communication (avant et après les événements, voire pendant si besoin).

4. Préparation de l'AG de janvier 2023 avec projet associatif, nouveaux statuts et RIA (Guy)

A la suite du séminaire du CA du 10 septembre dernier, dont le compte-rendu a été diffusé, Guy explique avoir suivi, ainsi que Christel, des formations intéressantes, réalisées par la Ligue de l'enseignement, sur la rédaction des statuts et la préparation des AG. Il diffusera le contenu de ces formations à l'ensemble du CA par mail.

Par ailleurs une première rencontre du comité rédactionnel a eu lieu le 15 octobre, avec Marie-Pierre, Shane et Guy.

Il ressort de ces différents éléments les points suivants :

- Il y a finalement très peu de contraintes imposées par l'Etat dans les modalités de fonctionnement d'une association, si ce n'est de respecter ce que l'association s'impose d'elle-même dans ses statuts ;
- La rédaction des trois documents que nous avons envisagés (projet associatif, statuts et règlement intérieur associatif-RIA) fait sens et mérite d'être poursuivie :

- Le projet associatif est un document à la fois de réflexion éthique et de prospective. Il fixe ainsi le cap et n'a pas besoin d'être nécessairement très long. Sur la base du CR du séminaire, il pourrait se décliner en trois parties :
 - Une introduction faisant un rapide bilan/diagnostic de notre association, notre vision de la société et l'explication des trois textes de référence,
 - L'explicitation de nos valeurs ;
 - Une déclinaison des trois axes de développement identifiés ;
- Les statuts, tout en étant robustes, doivent rester assez généraux et souples, notamment pour ne pas s'imposer de nécessité de convoquer l'AGE trop souvent ;
- Le RIA permet en revanche de préciser les modalités d'application des statuts dans le détail : ils peuvent être approuvés en AGO ou en CA (à décider) ;
- Sur la base d'une AGE/AGO prévue actuellement fin janvier 2023, le retroplanning pourrait être le suivant :
 - Convocation début janvier 2023 ;
 - Finalisation des statuts et RIA à valider en CA fin décembre 2022 ;
 - Envoi d'un « save the date » aux adhérents mi-décembre, avec le projet associatif finalisé, ainsi qu'un sondage sur le nom de l'association (question fermée à choix multiple), la devise (question fermée à choix multiple) et ce qu'ils attendent de l'association (question ouverte) ;
 - Finalisation du projet associatif à valider en CA fin novembre 2022.
- Cela étant, il y a un enjeu à faire des AG dynamiques et interactives, en évacuant tous les documents qui peuvent être donnés à lire en avance aux militants : bilans divers, documents comptables, etc, ...
Ainsi il faut bien réfléchir, au regard des documents à produire, de l'opportunité de maintenir l'AG fin janvier 2023 ou de se donner un peu plus de marge.

Le CA décide de poursuivre la rédaction des trois documents selon les pilotes suivants :

- **Projet associatif :**
 - Marie-Pierre pour les parties « introduction » et « valeurs » ;
 - Co-présidence pour la partie « axes de développement » ;
- **Statuts et RIA : Guy et Shane ;**

Le CA demande en outre à la co-présidence de proposer une date de l'AG entre fin janvier et fin février 2023, en tenant compte des réflexions supra.

5. Bilan du Festival du film LGBT « Et Alors ?! » (Jacques)

Jacques explique que, quantitativement, il y a eu 376 cette année spectateurs cette année, soit 100 de moins que l'an dernier. C'est équivalent pour les scolaires. Les premières explications seraient un problème de programmation ou de placement de film, la crise du cinéma actuel, l'absence de spectatrices ...

Cela étant il y a eu une plus grande régularité dans les entrées. Donc au bilan ça reste honorable, mais pose la question de comment on présente le festival, et plus globalement notre association, aux filles. Les soirées se sont par ailleurs passées dans une bonne ambiance, avec une belle mobilisation des volontaires.

C'est aussi un bon repère pour faire venir de nouveaux adhérents.

Un bilan plus complet sera fait avec toute l'équipe du festival le lundi 24 oct.

6. Point IMS (Marie-Pierre)

Marie-Pierre indique que les IMS ont repris avec l'année scolaire. L'équipe intègre 4 nouvelles/nouveaux jeunes bénévoles, qui commencent cette semaine, avec un enjeu de les accompagner avec bienveillance.

Question des indemnités kilométriques à traiter : l'an dernier Marie-Pierre comptabilisait tous les mois les déplacements des bénévoles utilisant leur véhicule personnel et les envoyait pour remboursement annuel par l'Association. Cela a représenté un total annuel de **635€** (0,321€, tarif de IK pour les associations).

Fabrice indique que le nouveau chiffre est de 0,324€ pour 2022. (0,126€ pour les 2 roues).

Le CA décide de continuer sur le même principe, avec une gestion par Marie-Pierre.

Le CA décide par ailleurs de maintenir nos interventions gratuites (bénévoles), sauf pour les interventions vers les adultes (Université ou directeurs des FRANCA : de l'ordre de 50€ de l'heure)

Marie-Pierre indique que le renouvellement de l'agrément sera à rendre en septembre 2023, pour commission prévue en décembre 2023.

7. Trésorerie et subventions (Fabrice)

Christel et Fabrice rappelle la problématique de la création des Centres LGBT créés par le Gouvernement et la somme des 3M€ dont 1,5 pour le fonctionnement des centres existants, pour 3 ans de budget de fonctionnement...ce qui fait au final très peu par centre.

Le dossier est piloté par la DILCRAH.

Nous avons envoyé, comme les autres centres de la Fédération, notre chiffre de BF pour 3 ans (2022-2023-2024). La réponse est attendue pour le 26 octobre. L'enveloppe budgétaire serait alors touchée courant novembre, pour les 3 ans.

Sur les comptes de l'association, un bilan sera fait à la suite de celui du festival.

8. Agenda des activités à venir (Tou.te.s)

Activités à planifier et grands événements à venir : dates et désignation d'équipes pilotes

- 22 octobre : stands valeurs en fête : **Didier avec Shane**
- 28 octobre : « si on buvait un coup ». 'Raconte pas d'salades' : Badges à prévoir pour le CA
- 10 novembre : Cinéma à Canet : **Jacques**
- 18 novembre : **Guy avec Jean-Loup** (NB : Arbre à vins non disponible à l'heure de rédaction du CR)
- 17 novembre : soirée jeux : **Guy**
- Samedi 19 - Dimanche 20 novembre : souvenir Trans : WE Trans au local ? : **Shane**
- 25 novembre : manif violences faites aux femmes : **Marie-Pierre**
- 26 novembre : un Max de bruit contre le SIDA : **Guy**
- ciné début décembre ? **Jacques**
- Secret Santa : le 17 décembre à Elne, Chez Cricri ? : **Jean-Loup**
- **Dates pour l'AG ? à voir co présidence. A confirmer dès que possible.**
- Mercredi 8 mars, droits des Femmes : semaine en partenariat. Le département recueille les projets et répartit les dates. **Marie Pierre**
- 29 avril : gerbe journée des déportés. **Guy ? Fabrice ?**
- mercredi 17 mai : **co-présidence**
- **Date de la marche ? samedi 1^{er} juillet 2023 : co-présidence : date à confirmer dès que possible.**

Pour tous les événements, les pilotes de projets sont notamment en charge de l'organisation, de bien définir les ressources (humaines et matérielles nécessaires), du plan de communication et des badges associations à donner aux participants.

Les nouveaux autres projets doivent être communiqués dès que possible aux autres membres du CA.

Postérieurement à la réunion, il est proposé qu'Hassan, en accord avec lui, reprenne le pilotage des activités conviviales, notamment des « Si on buvait un coup ? ».

9. Accueil et accompagnement des nouveaux bénévoles (co-présidence)

Ce point n'a pas pu être développé faute de temps et est reporté au prochain CA.

Il doit notamment y être réfléchi les modalités d'un livret et le processus d'accueil associé.

A ce stade, la co-présidence propose des rencontres physiques ou téléphoniques aux bénévoles qui formulent la volonté de s'engager : leur demander de privilégier un mail sur l'adresse « contact@lgbt66.fr ».

10. Questions diverses (tous)

- Partenariat avec DIAM (festival du film de Toulouse) : Jacques coordonnera avec Vincent pour faire une réponse ;
- Réunion de travail avec l'USSAP : personne ne s'est positionné pour l'instant. Nous n'avons, cela dit, pas la capacité de nous engager pour des événements tout au long de l'année : il faut leur proposer une action ponctuelle limitée à une journée ;
- Préparation des semaines des Droits des femmes (6 au 17 mars 2023) : Jean-Loup et Marie-Pierre ont participé le 11 octobre à une réunion organisée par le Département avec une trentaine d'associations ou institutions : iels ont fait part d'un projet autour d'un ou plusieurs livres. Une fiche-action est à finaliser pour le 30 novembre. Un comité, composé de Christel, Marie-Pierre, Jean-Loup et Jacques, se réunit au local **le 7 novembre à 18h** pour affiner le projet.
- Proposition d'une association de Gay randonneurs : voir avec Michel s'il les connaît et/ou leur demander d'explicitier leur demande par mail ;
- Webinaire sur la saisine du Défenseur des droits : voir qui peut y participer ?

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30. En conséquence de ce qui précède, il est dressé le procès-verbal du conseil d'administration de l'association LGBT+66 du 17/10/2022. Le prochain CA aura lieu le lundi 14/11 à 18h00 au local.

Christel FREUND
Co-présidente

Guy GAULTIER
Secrétaire général

Shane DURAND
Secrétaire

ORIGINAL SIGNE